

Réforme des outils d'aide à la parentalité par la loi de 2011

Conseil pour les droits et devoirs des familles, contrat de responsabilité parentale

OBJECTIFS

- Connaître les deux dispositifs et leurs récentes évolutions
- Faire le lien entre toutes les aides à la parentalité

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Analyse du Code de l'action sociale et des familles
- Étude des expériences déjà en œuvre dans les communes et départements
- Réfléchir à la coordination des actions autour de la parentalité

PUBLIC

- Service prévention-ordre public des communes
- Services sociaux polyvalents intervenant auprès des familles

DATES :
PARIS > 4 AVRIL 2012

DURÉE : 1 jour

TARIF : 585 euros HT

PROGRAMME

Rappel sur les dispositifs traditionnels d'aide à la parentalité

- L'aide sociale à l'enfance et sa réforme de 2007
- Les réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents.
- Les points info famille
- Le programme de réussite éducative

Le contrat de responsabilité parentale

- Le plan de cohésion sociale du 31 mars 2006 et le dispositif initial
- L'extension par la loi relative à l'égalité des chances du 28 septembre 2010
- Premiers bilans
- L'extension du dispositif par la loi du 14 mars 2011
- Les rôles du Conseil général, de la CAF, du préfet, de l'inspecteur d'académie et du maire
- Contenu des contrats et actions d'accompagnement
- Le lien avec les autres dispositifs

Le conseil pour les droits et devoirs des familles

- La loi du 5 mars 2007 et la mise en place du CDDF
- Le décret du 4 mai 2007 portant sur la composition du CDDF
- Premiers bilans
- L'extension du CDDF dans la loi du 14 mars 2011 à toutes les communes de plus de 50000 habitants

IV Les liens entre CDDF, CRP et autres dispositifs

- Des aides municipales aux aides départementales
- Les autres formes de rappel de la fonction parentale